

**ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DES PARTIES**

Les présentes conditions générales sont applicables à toutes les ventes conclues entre :

- de première part le Vendeur ci-après identifié : la sprl François-Dogné aux Trixhes, en abrégé FDT, dont le siège social est établi route Napoléon 138 à 4400 Flémalle, Belgique, TVA BE 447 546 122, RPM Liège, Compte bancaire : Belgique : 127-0676703-80, autres pays : BIC : BKCPBEBB – IBAN BE47 1270 6767 0380 ;
- et de seconde part l'Acheteur tel qu'il s'est lui-même identifié auprès du Vendeur en communiquant à ce dernier ses nom, prénom, domicile et adresse mail.
Si l'Acheteur est un professionnel assujéti à la TVA, il est prié de communiquer son numéro de TVA à l'adresse mail facturation@justwriting.be

ARTICLE 2 – LANGUE ET DATES

Les parties conviennent d'utiliser exclusivement la langue française pour leurs relations. Toutes les informations contractuelles sont exprimées exclusivement en français. Le Vendeur peut, pour aider l'Acheteur, offrir des traductions dans d'autres langues. Ces traductions sont réalisées librement et de bonne foi par le Vendeur mais ne constituent en aucun cas un engagement de sa part. Seule la langue française est applicable aux contrats de vente régis par les présentes.

Les dates et heures utilisées par le Vendeur sont celles applicables en Belgique et non celles du lieu de résidence de l'Acheteur.

ARTICLE 3 – VENTE

La vente intervenue entre l'Acheteur et le Vendeur est parfaite dès l'instant où il y a accord entre les parties sur l'objet et sur le prix.

En cas de vente au moyen d'un site internet géré par le Vendeur, notamment www.justwriting.be, l'accord entre parties sur l'objet et sur le prix est acté au moyen des outils transactionnels qui existent sur le site. L'objet et son prix sont clairement identifiés sur le site, les documents de confirmation de commande adressés à l'adresse mail de l'Acheteur ainsi que sur la facture relative à cette vente.

L'Acheteur accepte sans réserve la communication par voie électronique avec le Vendeur et dispense expressément ce dernier de confirmer quelque information que ce soit par courrier traditionnel.

ARTICLE 4 – PRODUITS

Les produits offerts à la vente par le Vendeur sont repris au catalogue mis à disposition par ce dernier sur un site internet, notamment www.justwriting.be. Pour chaque produit figure une dénomination et un prix qui sont contractuels, ainsi qu'un descriptif et une photo qui ne sont pas contractuels. En matière d'objets d'écriture, par exemple, les matériaux traditionnels comme l'ébonite flammée ou le celluloid présentent une structure variable, ce qui a pour conséquence que chaque stylo est unique quoique appartenant à une même série.

ARTICLE 5 – PRIX

Les prix de nos produits sont indiqués en euros, Toutes Taxes Comprises (TTC), c'est-à-dire TVA comprise, hors participation aux frais de livraison. En cas de commande vers un pays autre que la Belgique, les éventuels frais de douane ou taxes locales seront à la charge du destinataire. Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros. Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande, sous réserve de disponibilité. Les produits demeurent la propriété du Vendeur jusqu'au complet paiement du prix.

Lorsque l'adresse de livraison de l'Acheteur est établie en dehors de la communauté européenne, ce dernier peut être remboursé du montant de

TVA 21% compris dans le prix de vente, pour autant que le Vendeur reçoive des autorités douanières compétentes la preuve que les biens livrés sont bien sortis de la communauté européenne. Cette disposition n'est pas applicable sur les biens d'occasion plus amplement décrits à l'Article 11 des présentes.

ARTICLE 6 – COMMANDE

L'Acheteur peut commander directement auprès du Vendeur, par écrit ou à l'adresse mail commande@justwriting.be, en communiquant toutes ses coordonnées, le détail du ou des produits commandés, leur prix (pour accord) et en réalisant un paiement sur le compte bancaire du Vendeur mentionné à l'Article 1 des présentes.

L'acheteur peut également commander sur internet, notamment sur www.justwriting.be. Les informations contractuelles sont présentées en langue française et feront l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la livraison. Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Acheteur avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

ARTICLE 7 – ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES

L'Acheteur déclare avoir pris connaissance et accepté sans réserve les présentes conditions générales avant la passation de sa commande. La validation de sa commande vaut donc acceptation de ces Conditions Générales. Sauf preuve contraire, les données enregistrées par le Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées par le Vendeur et l'Acheteur.

ARTICLE 8 – PAIEMENT

L'Acheteur peut payer par virement au compte bancaire du Vendeur défini à l'Article 1 des présentes. Dans ce cas, le délai de livraison court à partir de la réception du paiement par le Vendeur.

L'Acheteur peut également payer par carte VISA/MASTER CARD. Le Vendeur offre à l'Acheteur le maximum de sécurité possible en ayant totalement délégué à OGONE sa -avenue de Tervueren 270, B-1150 Bruxelles (www.ogone.com) - la gestion sécurisée de sa transaction financière. Le Vendeur ne stocke dans ses fichiers informatiques aucune information relative à la carte utilisée par l'Acheteur pour son paiement. Ce type de paiement est limité à 1 500 €. Dans ce cas, le délai de livraison court dès réception par le Vendeur de la confirmation de paiement par OGONE.

ARTICLE 9 – DISPONIBILITE

Les offres de produits et prix du Vendeur sont valables tant qu'ils sont visibles sur le site, dans la limite des stocks disponibles. Pour les produits non stockés dans l'entrepôt du Vendeur, les offres sont valables sous réserve de disponibilité chez les fournisseurs du Vendeur. Dans l'éventualité d'une indisponibilité de produit après passation de commande, le Vendeur en informerait l'Acheteur par mail ou par courrier dans les meilleurs délais. Dans ce cas, la commande sera automatiquement annulée et, le cas échéant, l'Acheteur sera immédiatement remboursé en utilisant le même moyen de paiement que celui qu'il avait choisi.

ARTICLE 10 – LIVRAISON

Les produits sont livrés à l'adresse de livraison que l'Acheteur a indiquée au cours du processus de commande. Les délais indiqués sont les délais moyens habituels et correspondent aux délais de traitement et de livraison. Délai moyen compris entre 5 et 8 jours ouvrables après réception du paiement. En cas d'articles livrables à des dates différentes, compte tenu de leur disponibilité, le délai de livraison est basé sur le délai le plus long. Le Vendeur se réserve toutefois la possibilité de fractionner les livraisons. La participation aux frais de traitement et d'expédition ne sera facturée que pour un seul envoi. Le Vendeur ne pourra être tenu responsable des conséquences dues à un retard d'acheminement. Le délai indiqué est un

délai moyen et correspond au délai de traitement et à la livraison pour les produits à destination de la Belgique.

En cas de retard de livraison par rapport à la date initialement fixée, l'Acheteur devra le signaler par écrit (courrier ou mail) au Vendeur pour permettre à ce dernier de procéder à une enquête auprès du livreur, qui peut durer jusqu'à 30 jours ouvrés. Si pendant ce délai, le produit est retrouvé, il sera immédiatement ré-acheminé à l'adresse de livraison donnée par l'Acheteur. En revanche, si le produit commandé n'est pas retrouvé à l'issue de ce délai de 30 jours d'enquête, le Vendeur procédera, à ses frais, à une nouvelle expédition des produits commandés par l'Acheteur.

ARTICLE 11 – PROMOTIONS – BIENS D'OCCASION

Les produits en promotion et les biens d'occasion ne sont ni repris, ni échangés.

Les biens d'occasion, répertoriés sur le site www.justwriting.be sous les catégories « Vintages préservés » et « Stylos d'occasion », sont vendus dans l'état où ils se trouvent, bien connu de l'acheteur. Il s'agit toujours de pièces uniques dont la photo haute définition est présente sur le site. Ils sont complets, sauf mention contraire dans le descriptif. Le fonctionnement d'un stylo ancien est extrêmement capricieux, de sorte que le Vendeur ne peut garantir son état de fonctionnement, ni au moment de la vente, ni dans le temps. Le Vendeur garantit que le stylo vendu sera celui dont la photographie est reproduite sur le site www.justwriting.be.

Les biens d'occasion sont généralement vendus sous le régime de la TVA sur la marge. Cette TVA n'est pas récupérable et son montant ne figure pas sur la facture émise par le Vendeur.

ARTICLE 12 – GARANTIE - SATISFAIT OU REMBOURSE

A l'exception des biens visés à l'Article 11 ci-avant, tous les biens sont vendus avec la garantie d'usine offerte par le fabricant, soit actuellement 2 ans à dater de la date de livraison. Généralement, cette garantie d'usine ne couvre pas les dommages causés aux biens (chute, exposition à une source de chaleur, usage impropre, utilisation de fournitures -encre, cartouches, etc.- autres que celles préconisées par le fabricant, etc.) mais uniquement les vices de fabrication entraînant un mauvais fonctionnement du bien.

L'Acheteur peut faire appel à la garantie en retournant le bien défectueux, dans son emballage d'origine, à l'adresse du Vendeur définie à l'Article 1 des présentes. L'Acheteur est responsable des dommages que le bien pourrait subir du fait de son transport vers le Vendeur. Les frais d'envoi sont à charge de l'Acheteur. En aucun cas, le produit ne peut être retourné sans l'attribution d'un numéro de retour ; ce N° est attribué en remplissant le formulaire de retour disponible sur le site. Le N° de retour doit obligatoirement être indiqué sur le colis ; si le N° de retour n'est pas visible sur le colis, le Vendeur se réserve le droit de ne pas réceptionner le colis. Les frais d'expédition du bien réparé à l'adresse de l'Acheteur sont pris en charge par le Vendeur. Le bien voyage néanmoins aux risques et périls de l'Acheteur et le Vendeur ne pourra être tenu responsable au cas où un colis serait égaré par son livreur.

Excepté pour les biens visés à l'Article 11 ci-avant, l'Acheteur dispose d'un délai de 7 jours à compter de la réception de sa commande pour retourner le produit qui ne lui conviendrait pas. Les frais de retour sont à charge de l'Acheteur. En aucun cas, le produit ne peut être retourné sans l'attribution d'un numéro de retour ; ce N° est attribué en remplissant le formulaire de retour disponible sur le site. Les retours sont à effectuer à l'adresse du Vendeur précisée à l'Article 1 des présentes, dans leur emballage d'origine, complets (accessoires, notice...), en parfait état et accompagnés de la facture reçue en même temps que le colis. Le N° de retour doit obligatoirement être indiqué sur le colis ; si le N° de retour n'est pas visible sur le colis, le Vendeur se réserve le droit de ne pas réceptionner le colis. Les articles retournés incomplets, abîmés, endommagés ou salis par l'Acheteur ne sont ni repris, ni remboursés. Pour les articles d'écriture, un stylo plume dont le réservoir a été rempli par l'Acheteur ne pourra être repris, ni remboursé.

ARTICLE 13 – REMBOURSEMENT

Les remboursements des produits dans l'hypothèse visée à l'Article 11 seront effectués dans un délai maximum de 20 jours après la réception des produits par le Vendeur. Le remboursement s'effectuera suivant la même méthode de paiement que celle choisie par l'Acheteur (virement bancaire

ou remboursement au crédit de la carte VISA/MASTER CARD). Aucun envoi en contre-remboursement ne sera accepté, quel qu'en soit le motif.

ARTICLE 14 – SERVICE CLIENTELE

Pour toute information ou question, le service clientèle du Vendeur est disponible par mail à info@justwriting.be ou par écrit à l'adresse du Vendeur définie à l'Article 1 des présentes.

ARTICLE 15 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les textes, commentaires, ouvrages, illustrations et images reproduits sur les sites du Vendeur, notamment sur www.justwriting.be, sont réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle et pour le monde entier. Toute reproduction totale ou partielle des sites du Vendeur est strictement interdite.

ARTICLE 16 – RESPONSABILITE

Les produits proposés sont conformes à la législation belge en vigueur. La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas de non respect de la législation du pays où les produits sont livrés. Il appartient à l'Acheteur de vérifier auprès des autorités locales compétentes les possibilités d'importation ou d'utilisation des produits ou services qu'il envisage de commander. Les photos sont communiquées à titre illustratif. Le Vendeur invite l'Acheteur à se reporter au descriptif de chaque produit pour en connaître les caractéristiques précises; et en cas de doute ou si l'Acheteur souhaite des renseignements complémentaires, il peut sans hésitation contacter le Vendeur par mail à info@justwriting.be. En cas d'erreur manifeste entre les caractéristiques du produit et sa représentation et/ou les conditions de la vente, le Vendeur ne saurait voir sa responsabilité engagée. En cas de liens hypertextes pointant vers d'autres sites à partir de www.justwriting.be, le Vendeur n'est pas responsable du contenu des informations fournies sur ces sites après activation de ces liens.

ARTICLE 17 – DROIT APPLICABLE – LITIGES

Le présent contrat est soumis à la loi belge. La langue du présent contrat est la langue française. En cas de litige, les tribunaux de Liège seront seuls compétents.

ARTICLE 18 – INFORMATIONS PERSONNELLES

Les informations en rapport avec votre commande font l'objet d'un traitement automatisé de données dont les responsables sont le Vendeur, dont les coordonnées figurent à l'Article 1 des présentes, et OGONE sa, avenue de Tervueren 270 à B-1150 Bruxelles (www.ogone.com). Ce traitement automatisé de données a pour finalité de définir un niveau d'analyse d'une transaction et de lutter contre la fraude à la carte bancaire. La non-transmission des données en rapport avec votre commande empêche la réalisation et l'analyse de votre transaction. La survenance d'un impayé au motif d'une utilisation frauduleuse d'une carte bancaire entraînera l'inscription des coordonnées en rapport avec votre commande associée à cet impayé au sein d'un fichier incident de paiement mis en ouvre par les autorités financières. Une déclaration irrégulière ou une anomalie pourra également faire l'objet d'un traitement spécifique. Le Vendeur s'engage à ne pas divulguer à des tiers les informations que vous lui communiquez. Celles-ci sont confidentielles. Elles ne seront utilisées que pour le traitement de votre commande, pour renforcer et personnaliser la communication tant au niveau de l'offre culturelle que des produits réservés aux clients du Vendeur, notamment par les lettres d'information du Vendeur, auxquelles l'Acheteur se serait abonné, ainsi que dans le cadre de la personnalisation du site en fonction des centres d'intérêts de l'Acheteur. L'Acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Pour exercer ce droit, il suffit qu'il en fasse la demande au Vendeur, en ligne (info@justwriting.be) ou par courrier (expédié à l'adresse du Vendeur mentionnée à l'Article 1 des présentes) en indiquant ses nom, prénom, adresse et de préférence sa référence client.

